

RÉSUMÉ

La parole de Dieu est pour l'âme une lumière, ... un aliment, ... une consolation et un remède, ... un moyen de sanctification et de salut.

Elle nous est communiquée en beaucoup de manières, car Dieu nous parle :

1° Par les créatures, qui toutes proclament ses perfections; ... par les événements, qui tous manifestent sa providence...

2° Par la raison et la conscience, qui nous disent au fond du cœur ce qui lui agrée et ce qui lui déplaît...

3° Par les inspirations et les mouvements de la grâce...

4° Par notre ange gardien...

5° Par l'Église interprétant et expliquant les enseignements qu'il a donnés aux hommes...

— La parole de Dieu nous est donc communiquée en beaucoup de manières... Mais

1° L'écoutons-nous avec attention? la méditons-nous?...

2° La respectons-nous comme nous le devons?...

3° La recevons-nous avec foi, piété, docilité?...

4° La pratiquons-nous? en profitons-nous?...

5° Fructifie-t-elle en notre âme comme une semence jetée en bonne terre?... Ne la rendons-nous pas stérile par notre dissipation, notre tiédeur, notre attache aux créatures?

Voir les Résumés, page 204; — ancienne édition, page 127.

104. — ESPRIT DE FOI

SA NATURE ET SA NÉCESSITÉ

Le juste vit de la foi (Rom., I, 17).

CONSIDÉRATION

« L'esprit de foi, dit le vénérable de la Salle, est une participation à l'esprit de Dieu résidant en nous, laquelle fait que nous nous réglons et conduisons en toutes choses par les sentiments et les maximes que la religion nous enseigne¹. Il nous porte à n'envisager rien que des yeux de la foi, à ne rien faire qu'en vue de Dieu, à attribuer tout à Dieu². »

Le chrétien animé de cet esprit ne considère les créatures que dans leurs rapports avec Dieu et l'affaire du salut. Jamais il ne perd de vue que nous ne sommes sur la terre que pour conquérir le ciel, et que rien ne doit nous paraître estimable que ce qui nous est moyen pour cette œuvre, qui est la seule essentielle. A l'exemple de saint Louis de Gonzague, il se demande, à propos de tout objet : « Qu'est-ce que cela pour l'éternité? » Intimement convaincu de la vanité des biens d'ici-bas, il dit, avec saint Grégoire de Nazianze : « Que sont les richesses? sinon un sable mouvant. Qu'est-ce que la gloire? sinon un souffle qui passe. Mortels, échangez donc ce monde contre un monde infiniment préférable. »

¹ Pensées du vénérable de la Salle, p. 1. — ² Règle commune, II, 2.

Il veille sur lui pour ne point agir par inclination naturelle, par coutume, par préjugés ni même par raison, mais bien par le mouvement du Saint-Esprit ou l'impulsion de la grâce. Il n'a pour fin, en toutes ses actions, que la gloire et le bon plaisir de Dieu; il n'ambitionne que de se rendre de plus en plus agréable à ce souverain Maître, afin d'être admis à le posséder un jour dans le ciel.

Tout lui est occasion d'avancer vers ce but, mais principalement les peines, les contradictions et les adversités d'ici-bas. Il sait qu'elles n'arrivent que par l'ordre ou la permission de Dieu, et que Dieu ne veut ou ne permet que ce qui nous est le plus utile pour notre salut. Aussi le bénit-il dans toutes ses épreuves, à l'exemple de Job disant : « Le Seigneur m'avait tout donné; le Seigneur m'a tout ôté, que son saint nom « soit béni ! »

Ah! ne suffit-il pas de considérer ce qu'est l'esprit de foi et quels en sont les effets pour concevoir quelle en est la nécessité?

Chrétiens, religieux et maîtres nous devons, à tous ces titres, en être véritablement animés, en sorte qu'il règle et consacre nos pensées, nos sentiments, nos déterminations, notre vie tout entière.

N'avons-nous pas promis au baptême de vivre selon les maximes et les exemples de Jésus-Christ? Or n'est-ce pas là l'essence même de l'esprit de foi? N'est-il pas écrit que « le juste, c'est-à-dire tout véritable « chrétien, vit de la foi? » et ailleurs que « sans la foi « il est impossible de plaire à Dieu ?! » Comprendons donc que ne pas nous conduire par esprit de foi serait contrister le cœur de Dieu, résister à ses grâces, ne

¹ Job, 1, 21. — ² Hébr., xi, 6.

travailler que pour le temps, nous ranger parmi ceux dont parlait Jésus-Christ lorsqu'il disait aux Juifs : « Qui n'amasse point avec moi dissipe ¹. »

Engagés, par vocation, à la suite de cet adorable Maître et portant ses livrées, c'est évidemment pour nous une étroite obligation de faire profession de sa doctrine, de nous conduire en tout d'après ses maximes, de marcher à la lumière de ses divins enseignements, de témoigner ainsi que nous sommes effectivement ses disciples, que selon ses expressions mêmes il est réellement à notre égard « la voie, la vérité, la vie ². »

Membres d'une société religieuse, c'est l'esprit de foi qui fait notre union et notre force; c'est par lui que nous avons mêmes vues, mêmes principes, même fin; c'est par lui que nous ne sommes qu'un d'esprit, de cœur et de volonté. Malheur aux communautés où il ne règnerait pas, car elles seraient par cela même en proie aux dissensions et à la discorde! L'esprit propre qui le remplacerait ne pourrait être qu'un dissolvant, donnant lieu d'appliquer cette parole de l'Évangile : « Toute maison divisée et opposée à « elle-même tombera en ruine ³. »

Oh! combien notre vénérable Père en était persuadé! Aussi nous le présente-t-il comme étant l'esprit même de notre Institut, et a-t-il écrit dans notre règle ⁴ ces lignes que nous ne saurions trop méditer : « Ce qu'il y a de plus important dans une communauté, dit-il, et à quoi l'on doit avoir le plus égard, c'est que ceux qui la composent aient l'esprit qui lui est propre, c'est-à-dire l'esprit de foi. Que tous les novices s'appliquent à l'acquiescer et que ceux qui y sont engagés mettent

¹ S. Luc, xi, 23. — ² S. Jean, xiv, 6. — ³ S. Luc, xi, 17. — ⁴ Ch. II, 1.

leur premier soin à le conserver et à l'augmenter en eux, car c'est cet esprit qui doit animer toutes leurs actions et donner le mouvement à toute leur conduite ; et ceux qui ne l'ont pas, ou qui l'ont perdu, doivent être regardés et se regarder eux-mêmes comme des membres morts, parce qu'ils sont privés de la vie et de la grâce de leur état. »

C'est en vue de le conserver et de l'accroître que tout est établi et coordonné dans notre Institut : prières, oraisons, examens, lectures spirituelles, conférences, retraites, études de la religion... Il faut donc que nous en soyons animés, sinon nous manifesterions, par cela même, que nous ne retirons que peu ou point de fruit de ces précieux moyens de perfection.

Songeons en outre que l'esprit de foi nous est absolument nécessaire pour former nos élèves à la vie chrétienne, pour les prémunir contre les fausses idées du siècle, pour leur donner ces fortes convictions qui fixent l'homme dans la voie du bien, et la lui font parcourir jusqu'au bout avec une fermeté et un courage inébranlables.

APPLICATION

Faisons tout ce qui nous est possible pour augmenter en nous l'esprit de foi. À cet effet, respectons profondément la parole de Dieu ; écoutons-la ou lisons-la avec vénération et avec une ferme volonté de garder ce qu'elle nous prescrit.

Méditons avec amour la vie et les mystères de Jésus-Christ ; pénétrons-nous profondément des maximes qu'il nous a laissées dans son saint Évangile, et nourrissons-en notre esprit et notre cœur. Pénétrons-nous

aussi de celles qu'ont professées les saints et qui sont si souvent rappelées par les auteurs ascétiques. Faisons de bonnes lectures spirituelles, selon la direction qui nous est donnée, lisant notre livre comme une lettre que Jésus-Christ nous aurait écrite, et nous appliquant les vérités qui y sont exprimées.

Soyons fidèles à agir en tout conformément à nos croyances religieuses, nous souvenant que si les bonnes œuvres sont le fruit de la foi, la foi vive est à son tour la récompense des bonnes œuvres ; que pratiquer aussi parfaitement que nous croyons est le véritable moyen d'obtenir la grâce de croire plus fermement encore pour pratiquer ensuite avec plus de fidélité et de mérite.

PRIÈRE

O Jésus, qui, selon votre promesse, avez répandu dans les cœurs des fidèles votre divin esprit, faites, par votre grâce, qu'il opère tous ses fruits dans nos âmes, et qu'il nous pénètre de cette foi vive qui a été le partage des saints.

« Seigneur, augmentez en nous la foi ; » accordez-nous d'être tous véritablement animés de l'esprit de foi, afin que nous honorions notre vocation sainte, que nous accomplissions un grand bien, et que notre congrégation, se conservant dans l'unité et vivant de sa vie propre, continue de vous glorifier, de consoler votre Église, de travailler efficacement au salut des âmes.

¹ S. Luc, xvii, 5.

RÉSUMÉ

L'esprit de foi consiste à nous régler et à nous conduire en toute chose par des maximes et des sentiments de foi... à agir toujours en vue de Dieu, pour une fin surnaturelle...

Travaillons à acquérir cet esprit, car

1° Il doit être en tout chrétien...

2° Il doit bien plus être en tout religieux...

3° Il est l'esprit de notre Institut...

4° Tout y concourt à l'entretenir, à le développer...

5° Il nous est, en outre, indispensable pour donner à nos élèves les convictions religieuses qui seront leur salut...

— Pénétrés de sa nécessité et de ses avantages, employons les principaux moyens de le perfectionner en nous.

1° Méditons avec amour la vie de notre divin Sauveur...

2° Nourrissons notre esprit et notre cœur des maximes du saint Évangile...

3° Faisons de bonnes lectures spirituelles...

4° Accomplissons tout le bien que nous devons accomplir d'après les principes de notre foi...

5° Prions Notre-Seigneur d'augmenter en nous la foi...

Voir les Résumés, page 204 ; — Examens particuliers, sujet 81.

105. — PREMIER EFFET DE L'ESPRIT DE FOI

Rendez un juste jugement (S. Jean, vii, 24).

CONSIDÉRATION

Le premier effet de l'esprit de foi c'est de nous porter à n'envisager les créatures qu'à la lumière des principes de la religion, à ne les apprécier que selon leurs rapports avec Dieu et l'affaire de notre salut.

Heureux le religieux qui est véritablement animé de cet esprit !

Il possède la sagesse d'en haut, et juge des choses comme en juge Dieu même. Il a une parfaite intelligence de ces admirables maximes de l'imitation, auxquelles il conforme toute sa conduite : « Qu'il n'y ait rien pour vous de grand, d'élevé, d'agréable ou d'avantageux sinon Dieu et ce qui est de Dieu ¹. Que rien ne vous paraisse précieux, admirable, relevé, digne d'être loué ou désiré que ce qui est éternel ².

« Celui-là sera toujours petit et rampant qui estime comme grand quelque chose, hors le seul et unique bien, le bien immense et éternel, car tout ce qui n'est point Dieu doit être compté pour rien ³.

« Que regardez-vous ici-bas autour de vous, puisque ce n'est pas le lieu de votre repos ? Votre demeure doit être dans le ciel, et il ne vous faut considérer les choses de la terre que comme en passant. Tout passe et vous passerez comme le reste ⁴. »

¹ Liv. II, ch. v, 3. — ² Liv. III, ch. iv, 4. — ³ Liv. III, ch. xxxi, 2. — ⁴ Liv. II, ch. i, 4.

Le religieux qui est animé de l'esprit de foi se règle d'après ces paroles de l'Apôtre : « Recherchez ce qui « est dans le ciel. Goûtez les choses d'en haut et non « celles de la terre ¹. » Il a constamment présent à la pensée que son âme est tout son trésor ; que la sauver c'est tout sauver, tandis que la perdre serait tout perdre ; qu'il n'a été créé que pour connaître, aimer, glorifier Dieu, et qu'il ne doit se servir de son esprit, de son cœur, de sa volonté, de ses sens que pour réaliser cette fin, d'où dépend tout son bonheur.

Il se rend compte de ce qui est un obstacle à l'œuvre de sa sanctification, et il s'applique à le prévenir ou à le détruire. Et d'abord il se met en garde contre lui-même, sachant, comme le dit notre vénérable Père, que notre propre esprit est opposé à l'esprit de Dieu ; que notre propre jugement, ayant été perverti par le péché originel, ne juge plus sainement de la plupart des choses ; que notre propre volonté empêche les opérations de Dieu en nous, et qu'elle est la source de tous les péchés ; que nos passions sont des esclaves rebelles qu'il faut à tout prix tenir sous le joug ; que nos sens sont les portes par où le péché entre le plus ordinairement dans une âme ; que les plaisirs des sens avilissent l'homme, le rendent semblable aux bêtes et provoquent la colère de Dieu ²... »

Agissant d'après ces données, il embrasse courageusement la pratique de l'abnégation, du renoncement à soi-même, de la mortification intérieure et extérieure.

Ne s'inspirant que des maximes évangéliques, il voit la personne de Jésus-Christ dans celle des mi-

¹ Col., III, 1-2. — ² Recueil.

nistres de la religion, dans celle de ses frères, et tout spécialement dans celle de ses supérieurs ; il la voit aussi dans celle de tous les fidèles, mais surtout des pauvres et des malheureux ; et par suite il s'étudie à remplir parfaitement les grands devoirs du respect du prochain, de l'obéissance et de la charité.

Le religieux qui est animé de l'esprit de foi apprécie par-dessus tout les biens de l'ordre de la grâce : les sacrements, la prière, l'oraison, l'examen de conscience..., tout ce qui lui est un moyen de sanctification.

Il considère sa vocation comme une insigne faveur du ciel, s'y affectionne de tout cœur et ne se préoccupe que d'en remplir fidèlement les devoirs ; il voit dans les règles de son ordre l'expression de la volonté de Dieu, et il s'applique à les observer avec la plus grande exactitude ; comprenant quelle est la sainteté des vœux, il garde inviolablement ceux qu'il a émis.

Le monde visible est pour lui l'image du monde invisible ; toutes les créatures lui sont des sujets de reconnaître, célébrer et adorer la puissance, la sagesse et la bonté de leur auteur.

Il n'a que de l'indifférence ou du mépris pour les avantages purement temporels, sachant que l'Esprit saint a dit : « Tout est vanité et affliction d'esprit ¹. « Les jours de l'homme passent comme l'ombre ². Il « est semblable à une plante qui paraît le matin, et « qui se flétrit presque aussitôt. Les occupations de « sa vie sont comme le fragile travail de l'araignée ³. « Non, ne regardez point avec admiration les richesses « qu'un homme a acquises ni la gloire qu'il a pro- « curée à sa maison, car ces richesses et cette gloire

¹ Ecclés., I, 14. — ² Ps. CXLIII, 4. — ³ Ps. LXXXIX, 6 et 9.

« ne le suivront pas dans le tombeau ¹. Le monde
« passe avec sa concupiscence, mais celui qui fait la
« volonté de Dieu demeure éternellement ². »

En véritable disciple de Jésus-Christ, il apprécie
comme un trésor les croix et les afflictions de la vie,
entrant ainsi dans l'esprit de ces maximes évangé-
liques : « Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils
« seront consolés ³! Malheur à vous qui avez votre
« consolation en ce monde ⁴!... Si quelqu'un veut
« marcher sur mes pas qu'il renonce à soi-même, qu'il
« prenne sa croix et me suive ⁵. »

Il reçoit comme de la main de Dieu les peines et les
adversités, et s'en sert pour se détacher de plus en
plus de lui-même et des créatures, et se rendre
digne des biens éternels qui, seuls, sont l'objet de
son espérance et le terme de ses efforts.

APPLICATION

Combien n'est pas admirable l'esprit de foi qui
nous porte ainsi à n'estimer, à ne chercher et à
n'affectionner que ce qui peut nous conduire à
Dieu ! Il faut donc n'avoir rien plus à cœur que
de l'acquérir, le conserver, le développer en notre
âme.

A cette fin, mettons-nous en garde contre nos
passions, nos goûts, notre humeur, nos caprices, nos
préjugés, qui sont la source de tant d'erreurs et de
tant d'illusions.

Agissons de même à l'égard de l'opinion et des préju-
gés du monde qui sont en contradiction avec l'esprit de

¹ Ps. XLVIII, 17 et 18. — ² I S. Jean, II, 17. — ³ S. Matth.,
v, 3. — ⁴ S. Luc, VI, 24-25. — ⁵ S. Luc, IX, 23.

l'Évangile. Fermons l'oreille à tout ce qui n'est
pas conforme aux maximes de Jésus-Christ, à l'en-
seignement de l'Église, au sentiment des saints, à la
lettre et à l'esprit de nos règles.

Instruisons-nous avec soin de notre sainte religion,
afin de marcher réellement aux clartés de ce flambeau
céleste.

Soyons avides de la parole de Dieu par laquelle nous
sont communiquées tant de lumières touchant le bien.
Pénétrons-nous profondément des maximes de la
sainte Écriture, les lisant avec respect et attention,
les méditant, nous les rappelant à toute occasion,
demandant instamment à l'Esprit-Saint de nous en
donner l'intelligence; agissons de même à l'égard des
prescriptions de nos saintes règles, qui n'en sont, au
reste, que des applications propres à notre état.

N'oublions point que la fidélité à ces différentes pra-
tiques est le véritable moyen d'apprendre, de la divine
sagesse elle-même, quelle estime nous devons faire des
créatures, et comment nous devons régler notre vie
afin de remplir ici-bas notre mission, et de nous
rendre dignes de nos éternelles destinées.

PRIÈRE

Esprit-Saint, qui êtes pour nous toute sagesse et
toute science, daignez, nous vous en supplions, nous
instruire de tout ce qu'il nous importe de connaître,
et nous faire juger des choses selon ce qu'elles sont
devant vous, et non selon les apparences ni d'après
les maximes des hommes. Faites que, marchant à
votre lumière durant notre pèlerinage d'ici-bas, nous
méritions de la contempler dans ses splendeurs au
séjour de l'éternité.

RÉSUMÉ

Heureux le religieux animé de l'esprit de foi ! Il considère d'après les principes de la religion et en vue de l'éternité :

- 1° Son âme et ses facultés...
- 2° Son corps et ses sens...
- 3° Ses supérieurs, ... ses frères, ... ses élèves...
- 4° Les choses saintes, les personnes consacrées à Dieu, la grâce, ... la vocation religieuse...
- 5° Les créatures en général, ... les croix, les afflictions de cette vie...

Oh ! que la manière dont il envisage les choses lui est avantageuse, puisqu'elle le porte à rechercher le bien qu'elle lui fait apprécier, et à fuir le mal qu'elle lui fait craindre et mépriser!...

— Voulons-nous participer à ces avantages ?

- 1° Faisons taire la voix de nos passions, ... mettons-nous en garde contre les préjugés et les maximes du monde...
- 2° Instruisons-nous bien de la religion...
- 3° Soyons avides de la parole de Dieu...
- 4° Pénétrons-nous des maximes de l'Écriture sainte...
- 5° Prions l'Esprit-Saint de nous en donner l'intelligence.

Voir les Résumés, page 206; — Examens particuliers, sujet 82.

106. — DEUXIÈME ET TROISIÈME EFFET
DE L'ESPRIT DE FOI

Faites tout pour la gloire de Dieu (I Cor., x, 31).

CONSIDÉRATION

L'esprit de foi, qui nous porte à n'envisager les choses qu'à la lumière des principes de la religion, nous porte aussi, et par une conséquence nécessaire, à ne rien faire qu'en vue de Dieu et à attribuer tout à Dieu¹; ou, en d'autres termes, à agir en tout avec attention à Dieu, par le mouvement de son esprit et dans le dessein de lui plaire, et à bénir et glorifier la Providence au sujet de tout ce qui peut nous arriver d'heureux ou de malheureux.

Ainsi celui qui est véritablement animé de cet esprit se rend attentif à Dieu, se rappelle fréquemment son adorable présence, se tient devant lui dans le sentiment de l'adoration la plus profonde, évite avec soin tout ce qui pourrait l'offenser, lui demande instamment ses grâces, auxquelles il correspond avec la plus entière fidélité.

Il veille sur lui-même pour ne point agir naturellement, par inclination, par humeur, par caprice, ni par coutume ou routine, ni par adhésion à l'opinion ou aux préjugés des hommes, ni même par raison, mais seulement par le mouvement du Saint-Esprit. Dans le choix entre deux actions paraissant également

¹ Règle commune, II, 3.

bonnes, il se porte de préférence vers celle qui est la moins conforme à ses goûts, afin de mieux s'assurer qu'il obéit à l'impulsion de la grâce et non à celle de la nature.

Celui qui est animé de l'esprit de foi se propose en toutes ses actions une fin surnaturelle, qui n'est autre que le bon plaisir de Dieu et le parfait accomplissement de sa volonté sainte; il n'a à cœur que les intérêts de ce souverain Maître, auxquels il sacrifie tout sans hésitation et sans regret. Il ne s'inquiète nullement de l'estime du monde, disant avec l'Apôtre: « Si « je voulais encore plaire aux hommes, je ne serais « point serviteur de Jésus-Christ ¹. » N'aspirant qu'à remplir sa destinée comme homme et comme chrétien, il redit cette parole du saint roi David: « Je ne m'occuperai que de plaire au Seigneur tant que je serai « dans la terre des vivants ². »

Sa conduite n'est que la pratique fidèle de ces maximes ou de ces conseils de l'Apôtre: « Nous parlons, non pour plaire aux hommes, mais à Dieu « qui sonde nos cœurs: aussi n'avons-nous point « prétendu de gloire de la part des hommes ³. Soit « que vous mangiez, soit que vous buviez, ou plutôt « quoi que vous fassiez, faites-le pour la gloire de « Dieu ⁴. » Il dit, en s'unissant de cœur avec Jésus-Christ: « Je ne cherche point à faire ma volonté, « mais celle de Celui qui m'a envoyé ⁵. »

Il n'a en vue, en effet, dans toutes ses actions que les ordres et la volonté de Dieu, « par lesquels il a soin de se conduire et de se régler ⁶. » S'il prie, s'il travaille, s'il se repose... c'est par soumission à Dieu

¹ Gal., I, 10. — ² Ps. cxiv, 9. — ³ I Thess., II, 4 et 6. — ⁴ I Cor., x, 31. — ⁵ S. Jean, v, 30. — ⁶ Recueil.

et parce qu'il croit qu'il le demande de lui. Il ne permet à ses yeux de voir et à ses oreilles d'entendre que ce que Dieu veut qu'il regarde ou qu'il entende, persuadé, comme l'enseigne saint Chrysostome, que nous n'avons nos sens et nos facultés que pour les consacrer au service et à la gloire de Celui de qui nous les avons reçus.

Il s'élève vers Dieu en tout ce qui lui survient, et adore et bénit sa providence. Il sait que rien n'arrive qu'elle ne le veuille ou ne le permette, et que, d'autre part, elle ne veut ou ne permet que ce qui nous est le plus utile pour notre salut; il reçoit comme de sa main maternelle ce qui le peine ou le contrarie tout aussi bien que ce qui favorise ses vues. La perte même de ce qu'il avait de plus cher ne lui inspire d'autres sentiments que ceux du patriarche Job disant dans sa détresse: « Le Seigneur m'avait tout « donné, le Seigneur m'a tout ôté: que son saint « nom soit béni ¹! »

Ah! sans doute il ressent dans ses tribulations la souffrance et l'angoisse; mais il ne s'en laisse point dominer, et quelque imprévues ou terribles que soient ses épreuves, elles ne lui sont qu'un motif de rendre grâces au céleste médecin de nos âmes, qui ne nous traite avec rigueur que pour remédier à nos maux spirituels.

S'il fait le bien dans son emploi, il n'en conçoit aucune estime personnelle, mais il l'attribue fidèlement à Dieu, qui en est l'auteur par sa grâce et qui opère en ceux qui ont embrassé la foi ². Il dit avec le roi-prophète: « Je bénirai le Seigneur en tout temps,

¹ Job, I, 21. — ² I Thess., II, 13.

« et ma bouche publiera continuellement ses louanges.
« Non, non, Seigneur; ce n'est point à nous qu'appartient la gloire : donnez-la seulement à votre nom ¹. »

Heureux donc, et mille fois heureux celui qui est véritablement animé de l'esprit de foi ! Il agit en tout par les motifs les plus purs : ses pensées, ses paroles, ses démarches, sa vie entière n'est qu'un hymne au Créateur ; ses actions même les plus communes deviennent saintes par l'intention avec laquelle il les fait et lui seront comptées pour le ciel. Selon l'expression de Job, « il change la fange en or ², » et accumule mérites sur mérites.

Il tend directement à la possession du souverain bien. Rien ne peut l'arrêter dans sa voie ni l'en détourner : il utilise également pour s'approcher du port du salut tous les vents, quelles qu'en soient d'ailleurs la direction et l'intensité. Il ne se laisse ni déconcerter par l'adversité, ni enfler par la prospérité. Il goûte dès ici-bas la paix intérieure, en attendant de jouir de la paix des élus, par laquelle recevra à son égard son entier accomplissement cette parole du psalmiste : « Heureux ceux qui gardent les ordonnances du Très-Haut et qui le cherchent de tout leur cœur ³ ! »

APPLICATION

Rappelons-nous les recommandations de notre vénérable Père ⁴ qui sont relatives au sujet que nous méditons, et mettons-les en pratique.

¹ Ps. xxxiii, 2; cxiii, 9. — ² Job, xli, 21. — ³ Ps. cxviii, 2. — ⁴ Règle commune et Recueil.

Pénétrons-nous intimement des maximes de la sainte Écriture, d'après lesquelles nous devons régler notre vie, et de celles surtout qui ont le plus de rapport aux devoirs de notre profession. Contractons la sainte habitude de rentrer fréquemment en nous-mêmes pour nous rendre compte de notre intention, et la redresser s'il y a lieu.

Avant de nous déterminer à une action, demandons-nous : 1° si elle n'est pas contraire à la loi de Dieu et ne l'offense en rien ; 2° si elle ne nous détourne point de l'accomplissement des devoirs de notre état ; 3° si elle n'est point contraire à nos règles et à nos résolutions ; 4° si elle n'est pas opposée à un plus grand bien, soit pour nous, soit pour le prochain.

Considérons ensuite des yeux de l'esprit Notre-Seigneur faisant cette action, et agissons en union avec lui et dans la vue de l'imiter le plus parfaitement possible.

Oh ! que nous ferons de progrès dans la perfection par cette fidélité ! quelle valeur nos actes acquerront devant Dieu, et combien nous nous applaudirons d'avoir ainsi pris la foi pour notre lumière et notre guide, car chacune de nos actions, étant l'œuvre de la grâce, sera récompensée par un degré de gloire dans le séjour de l'éternelle félicité !

PRIÈRE

Seigneur, daignez prévenir et seconder nos actions par le secours de votre grâce, afin que toutes nos pensées, nos paroles, nos œuvres aient en vous leur principe, soient réglées selon votre justice, et se rapportent à vous comme à leur fin. Accordez à vos ser-

viteurs de vous bénir en tout événement par la conformité de cœur à votre adorable volonté, et faites que, vous ayant glorifié sur la terre, ils soient admis à vous glorifier dans le ciel. Ainsi soit-il.

RÉSUMÉ

L'esprit de foi nous porte à n'agir qu'en vue de Dieu, c'est-à-dire avec attention à Dieu, ... par le mouvement de son esprit, ... dans le dessein de lui plaire, et non naturellement, ... par coutume, ... par des motifs humains.

Heureux le religieux animé de l'esprit de foi ! A quelle perfection il s'élève ! ... Que de mérites il acquiert ! ... Que sa vie est bien remplie !

1° Il ne cesse de tendre à Dieu...

2° Il se conforme en tout à la volonté de Dieu...

3° Il n'a à cœur que les intérêts de Dieu...

4° Tout ce qu'il fait, c'est pour la gloire de Dieu...

5° Il ne recherche en rien sa propre satisfaction ni l'estime des hommes...

— En tout événement heureux ou malheureux,

1° Il voit l'action de la Providence...

2° Il étudie et adore les desseins de Dieu...

3° Il s'y conforme d'esprit et de cœur...

4° Rien ne le trouble ni ne l'inquiète...

5° Il bénit Dieu dans la joie et dans la douleur...

Voir les Résumés, page 205; — ancienne édition, page 108.

107. — OBSTACLES A L'ESPRIT DE FOI

Comment pouvez-vous croire, ... vous qui ne cherchez point la gloire qui vient de Dieu seul (S. Jean, v, 44).

CONSIDÉRATION

L'esprit de foi étant l'esprit de notre Institut, il n'y a rien, dit notre vénérable Père, que nous ne devions faire pour prévenir, retrancher ou surmonter tout ce qui pourrait nous empêcher de le posséder dans la perfection que Dieu demande de nous¹. C'est pour notre âme un puissant moyen de sanctification : sachons donc le conserver et en profiter. Il est le flambeau qui nous dirige : mettons-le donc à l'abri du vent qui pourrait l'éteindre. Craignons que cette lumière de salut ne cesse de luire pour nous, et que par suite nous ne tombions dans les ténèbres de l'indifférence ou du doute, qui sont vraiment pour l'âme la nuit du tombeau.

C'est pourquoi rappelons-nous quels en sont les principaux obstacles, et prenons les moyens de les éviter ou d'en atténuer les effets.

Voulons-nous être toujours animés de l'esprit de foi ? Ne nous permettons point d'infidélités volontaires, car toute faute consentie répand sur notre intelligence une obscurité déplorable, s'interpose comme un nuage entre nous et le soleil de vérité. « Quiconque « fait le mal, dit Jésus-Christ, hait la lumière². » Dès qu'une âme est coupable, elle se sent portée à fermer les

¹ Recueil. — ² S. Jean, III, 20.